



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demandeuse est Madame Carine LESPAGNARD demeurante Rue de la Carrière 12 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue de la Carrière, 12 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°17V4.

Le projet est de type : la construction d'un carport - l'aménagement de la zone de cour et jardin, et présente les caractéristiques suivantes :

Le carport sera implanté à gauche de l'habitation. Sa dimension sera de 5,43 m de long sur 4,10 m de large. Il sera procédé au remplacement de l'escalier existant courbe, irrégulier, par un escalier droit, constitué de deux volées de 7 et 8 marches et de deux paliers. Des murs de soutènement seront installés au niveau du carport ainsi qu'aux abords de l'escalier. Les pavés en béton existants de la rampe carrossable seront également remplacés par des pavés béton à joints ouverts drainants sur chape drainante. Des bacs de plantations diverses seront également prévus.

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40.2° du CoDT : écarts aux prescriptions du permis de lotir, à savoir : la construction d'un carport à toiture plate en dehors de la zone capable - la construction de murs de soutènement en dehors de la zone capable - la modification du relief du sol - l'installation d'une microstation au lieu d'une fosse septique - l'utilisation de panneaux en fibrociment pour l'habillage des murs.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **12/10/2023** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/10/2023 au 18/10/2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300091/5117/2023**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 14/09/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET